



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL

du 7 novembre 2013

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire jointe en annexe.

Le Président a répondu aux déclarations liminaires. Il reconnaît que nous sommes dans un contexte de difficultés économiques qui ne peuvent pas être niées. Cela met les services à l'épreuve, il en a conscience.

Concernant la démarche stratégique, Monsieur SAILLARD a fait le choix de ne faire que deux réunions, le 18 juillet aux chefs de services et la convention des cadres A du 11 octobre. Les chefs de services doivent relayer les informations à leurs équipes. 30 orientations viennent d'être définies au niveau national. Les missions doivent être conservées. Chaque direction va devoir faire un plan triennal. Dans la région Rhône Alpes Bourgogne, l'Yonne est le département qui a le moins de trésoreries. Sur le maillage territorial, le travail a déjà été fait.

La démarche stratégique a pour but d'essayer de continuer de faire nos missions avec moins de moyens humains et budgétaires. En clair, pour la CGT Finances Publiques, c'est la dématérialisation généralisée, le transfert de tâches aux directions régionales, les concentrations du réseau, les pôles en tout genre et la remise en cause des droits et acquis des agents (postes à profil...).

Beaucoup de contraintes proviennent de changements législatifs ou de décisions de collectivités locales que l'Administration ne maîtrise pas (fin de la gratuité des transports scolaires, taxe des ordures ménagères qui passent en redevances...).

Concernant les ordinateurs des SIE, l'objectif est de répondre à la présence de zones blanches. L'administration reconnaît que ce n'est pas la meilleure solution mais que c'est la seule. Un comptage sera effectué pour voir la volumétrie de la réception supplémentaire. Il n'y aura pas de campagne de communication pour inviter les entreprises à venir télé-déclarer dans les SIE : encore une chance !!! La CGT finances Publiques a dénoncé la mise en place de ces ordinateurs mais aussi la note nationale qui est arrivée quelques jours, seulement avant, pour imposer cette mise à disposition. Cette précipitation et cet amateurisme national (car la date de l'abaissement des seuils étaient connue depuis longtemps) a généré beaucoup de stress au sein des services... Les collègues se trouvent ainsi chargés d'une mission supplémentaire de « tuteur direct » auprès des professionnels pour l'établissement de l'e-déclaration : une vraie provocation quand on connaît la tension qui règne déjà dans ces services !!

Examen des points à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV du CTL du 04/04/2013

Les remarques ayant été prises en compte, les organisations syndicales ont approuvé le PV à l'unanimité.

2 - Situation budgétaire et budget 309 prévisionnel 2014

En introduction, l'Administration a présenté le volet du Budget Opérationnel de Programme (BOP).

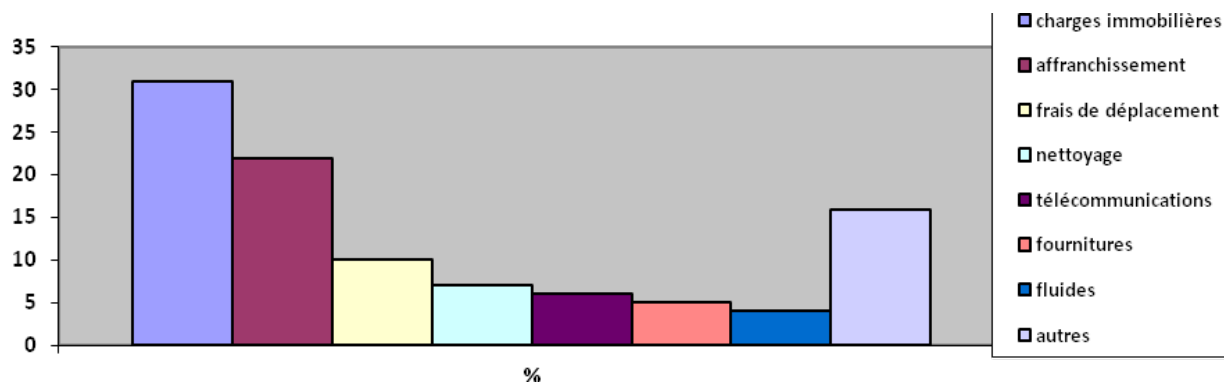
Le budget de la DDFIP est composé du BOP 156, correspondant au budget de fonctionnement et du BOP 309 (budget interministériel) pour la partie entretien des immeubles domaniaux.

Globalement, la Direction a réalisé des économies, mais l'effort fourni est inférieur à la baisse du budget. Aussi, au 30 septembre, 94% des dépenses ont déjà été engagées. Il manque 300 000 euros pour gérer la fin d'année.

La priorité a été donnée aux frais de déplacements, aux factures à régler et tout ce qui se rapportent à l'environnement des agents (chauffage, ménage...). Les dépenses non encore engagées le seront en début d'année, pour que le paiement soit sur 2014.

La direction de l'Yonne n'est pas en cessation de paiement et d'autres départements sont dans des situations bien plus préoccupantes !

Répartition au 30/09/2013 des dépenses de fonctionnement BOP 156
De 2 172 865 euros



Les pistes départementales envisagées en matière d'économies concernant 2014 concernent l'affranchissement, en optimisant le poids des sacs et la restitution aux mairies de logements de fonction inoccupés ou insalubres (et donc une baisse du loyer escomptée).

Un guide du « bon usage du recommandé » va être élaboré pour essayer de baisser les coûts des recommandés « non obligatoires ». La direction précise que l'abandon de certains recommandés ne se fera pas au détriment des règles de procédures et que lorsqu'elles le nécessitent, il sera maintenu. Une autre piste d'économie est le co-voiturage.

Le BOP 309 (biens domaniaux), pour 2014, concernera essentiellement les travaux du 3^{ème} étage de la rue des Moreaux à Auxerre et les dépenses obligatoires (vérifications de sécurité). Les travaux sont prévus d'avril à octobre 2014 et le site de Vaulabelle devrait être libre fin 2014.

Concernant le parvis de la rue des Moreaux (affaissement qui rend très dangereux l'accès pour les contribuables), la responsabilité décennale est engagée et l'Entreprise va effectuer les travaux en novembre.

3 - Rationalisation de la gestion des maisons de retraites dans les postes comptables

Le Président propose de transférer la gestion des maisons de retraite de Thizy et de l'Isle sur Serein de la trésorerie de L'Isle sur Serein à celle de Chablis. Il précise que ce transfert ne s'accompagnera d'aucune suppression de poste sur l'Isle sur Serein mais d'aucune création de poste sur Chablis, qui selon la direction est en surnombre.

La gestion des maisons de retraites et des hébergés demande une forte technicité et est très lourde pour les petits postes. La nomenclature M22 est très pointue et il existe de gros risques de sécurisation des procédures (fonds privés pour les hébergés).

La direction réfléchit de manière générale, pour les années à venir, à effectuer d'autres transferts de maisons de retraites vers des postes plus importants ayant un A+ et un A comme encadrant.

L'exception confirmant la règle, Chablis n'a pas d'inspecteur pour épauler le chef de service !!!

Les organisations syndicales ont dénoncé les documents fournis qui à aucun moment, ne quantifiaient la charge de travail transféré. Si un tel plan devait être soumis à l'avis du CT, il serait indispensable de regarder les évolutions que cela engendrerait. En effet, le transfert des maisons de retraite entre trésorerie pourraient affecter 11 Emplois temps Plein (sur les 19 consacrés aux maisons de retraites). Il modifierait les classements des trésoreries (déclassement ou reclassement).

La CGT Finances Publiques comprend bien que pour les petites trésoreries la gestion des maisons de retraites est très lourde et très technique. Cependant, le cœur du problème est bien les effectifs, car on peut regarder le problème dans l'autre sens. Si le poste de l'Isle sur Serein est en souffrance, au lieu de lui retirer la gestion des maisons de retraite, ne pourrait-on pas renforcer le poste en créant un emploi !!! Car à force d'enlever des missions aux petits postes, on les vide de leur substance !!!

La direction prône la polyvalence et là, volte-face, la spécialisation est préconisée !!!

La CGT Finances Publiques, FO et la CFDT ont voté contre ;
Solidaires Finances Publiques s'est abstenu.

4 - Présentation du bilan de la campagne d'évaluation 2013

2 agents de la catégorie A/A+ et 4 agents C ont effectué un recours auprès de l'autorité hiérarchique. Il s'en est suivi 1 appel en CAP locale A et 2 en CAP locale C, aucun recours en CAP nationale.

Le faible nombre d'appels et de recours par rapport aux années précédentes, s'explique par l'introduction d'une nouvelle étape pour pouvoir faire appel (échelon de l'autorité hiérarchique), qui a sûrement découragé des agents de faire appels, et le fait que maintenant 70% des agents obtiennent une majoration (contre 50% avec l'ancien système).

5- Formation professionnelle : point d'étape 2013

Le bilan de la formation professionnelle s'effectue dorénavant en année civile, mais concernant cette année de changement, elle couvre la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013. Nous avons eu un bilan qui allait jusqu'au 30/10/2013.

Une année sur deux, l'administration modifie la période de référence du bilan (un coup année scolaire, un coup année civile) ce qui rend la comparaison impossible !!!

1419 agents de la DDFIP de l'Yonne ont bénéficié de 1719,5 jours de formation, soit une hausse par rapport à l'an passé. Cependant, beaucoup de stages ont été obligatoires comme la déontologie et les discriminations, ce qui fausse les données concernant les stages autres.

Le service de la formation professionnelle assure principalement la déclinaison en local d'actions de formation issues du plan national, l'organisation de formations d'initiative locale, gestion des concours, des préparations....et dorénavant, le recensement et la gestion des convocations aux actions de formation du CHS.

La CGT Finances Publiques s'est inquiétée de ce glissement de tâches sur le service de la formation professionnelle qui reste à effectif constant, alors qu'un assistant de prévention est employé à plein temps pour le CHS....

Le déficit de formation initiale et la confusion entre stage pratique et formation initiale a été dénoncé.

La CGT Finances Publiques a demandé que lorsque des formations sur les modifications législatives ou applicatives sont proposées, il soit envisagé de faire une journée d'étude, quelques temps après, sur la mise en place et sur l'aspect plus technique et plus pratique.

6 - Ponts naturels 2014 :

L'année 2014 peut être riche en ponts naturels. Cependant, compte tenu de la campagne d'impôt sur le revenu et des vacances scolaires, l'Administration a proposé, comme ponts naturels le 2 mai 2014, le 26 décembre 2014 et le 2 janvier 2015.

Solidaires Finances Publiques, FO et la CFDT se sont abstenues ;

La CGT Finances Publiques a voté pour.

7- Questions diverses

- Changement de résidence administrative pour un agent ERD

Compte tenu de son changement de résidence un agent dans l'équipe de remplacement demande à être rattaché à Migennes et non plus Auxerre pour ses remboursements de frais.

En préambule, le Président, au début de ce comité technique a rappelé qu'il comprenait l'inadéquation de notre offre de service par rapport au moyen humain. Lors des dialogues de gestion, il a rappelé à tous les chefs de service qu'il ne s'opposerait pas à une demande de fermeture une heure plus tôt pour faire des réunions même dans un gros service.

- Les prochaines élections professionnelles ont été fixées au 4 décembre 2014.

- Concernant les transports scolaires, la CGT Finances Publiques a demandé si une action de la direction était envisagée car des communes ont voté leur remboursement. Pour cela, les contribuables doivent fournir une attestation de paiement, ce qui va engendrer, après l'émission et le recouvrement des avis, de nouveau un travail supplémentaire à la pairie départementale. Rien n'est envisagé pour l'instant, à part peut-être l'envoi de la liste des RAR à la commune qui pourrait pointer les personnes qui n'ont pas payé et de facto, celles qui ont payé.
- L'application Hélios a été indisponible pour deux postes. Il a été demandé si aucune fermeture n'avait été envisagée. Le Président a précisé que dans le cadre de la continuité du service public, la fermeture n'avait pas été envisagée. D'autant que régulièrement, d'autres applications sont indisponibles et que ce n'est pas pour autant que l'on ferme les services....
- La CGT Finances Publiques a signalé que l'envoi de la Taxe d'habitation avec la taxe Foncière (pour les mensualisés), après la date de majoration de la TF, a engendré beaucoup d'accueil (physique ou téléphone). De même, les contribuables dont la TF n'avait pas augmenté de plus de 10 euros, ont vu leur prélèvement d'octobre majoré, sans avoir encore reçu l'avis mentionnant le montant de l'impôt. C'est tout à fait anormal et cela a aussi engendré des appels !!
- Avec la révision des valeurs locatives professionnelles, de nombreux locaux passent de locaux professionnels à habitation. De nombreuses déclarations H1 vont devoir être saisies par les services pour la mise à jour avant début janvier. Les SIP de Joigny et de Sens vont être submergés....La Direction en est consciente mais n'a pour l'instant aucune solution à proposer....

Vos élues en CT présentes en séance

Caroline GERMAIN, Nathalie FOURNILLON, Nathalie ZELMAT, Jocelyne PION